

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOLIÈRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912

Agréée comme Œuvre de Bienfaisance par décision du Conseil Supérieur
de l'Assistance Publique le 20 Novembre 1928.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

N° de Chèques Postaux : 355.44.

BULLETIN MENSUEL

N° 1. — Février-Mars 1937

SOMMAIRE

Avis important — Adresses utiles
Réunions — Bibliothèque

I. Association des Anciennes Elèves

1. Assemblée générale du samedi 30 janvier 1937.
2. Réunion du Conseil du 30 janvier.
3. Appel aux Jeunes.
4. Mariages. — Naissances. — Deuils.
5. Nouvelles des Anciennes.
6. Avis.
7. Nouveaux membres de l'Association.
8. Accusé de réception des cotisations. — Dons pour la Caisse de secours et la Maison de Pau.

II. Société de Bienfaisance

1. Assemblée générale de la Société de Bienfaisance.
2. Cercle Amical.

III. Notes et Informations

Carrières et professions féminines : La Pharmacie.

Avis importants

PUBLICITÉ DANS LE BULLETIN

S'adresser pour la Publicité :

POUR LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION, à Mme DELZANT, 39, avenue de Breteuil, 7°.

POUR LES PERSONNES ÉTRANGÈRES A L'ASSOCIATION, à Mlle Georgette KAHN, 25, rue de Villejust, 16°. Tél. : Passy 07-13.

Les insertions sont payables d'avance.

AUX NOUVELLES SOCIÉTAIRES

L'Association des Anciennes Élèves, dont le siège est au Lycée Molière, a pour but d'aider ses membres moralement et matériellement.

A cet effet, elle dispose :

de *Secours en argent* ;

de *Bourses d'études* ;

de *Prêts d'honneur* ;

d'un *Service de Placement* (offres et demandes de situations pour les A.E.) ;

d'une *Bibliothèque* dont les prêts sont gratuits.

Il est souhaitable que toutes les élèves quittant le Lycée considèrent que leur premier devoir social est de rester attachées à leur Maison et d'aider leurs compagnes moins favorisées.

Adhères donc à l'Association sans retard. Cotisation annuelle : 15 fr. pour les Sociétaires ; 5 fr. pour les Aspirantes (élèves de 3°, 2° 1^{re}, Philosophie et Mathématiques) ; 200 fr. une fois versés, en une ou plusieurs fois, pour les Sociétaires perpétuelles.

Mme Castier, trésorière, prie instamment les sociétaires, particulièrement celles qui habitent l'étranger et les colonies, de vouloir bien régler leur cotisation pour l'année courante, soit 15 fr., par mandat-chèque ou virement postal (Compte 355-44, Paris). Les mandats doivent être adressés 71, rue du Ranelagh.

Faute de versement, cette cotisation est recouvrée à domicile avec une majoration de 2 francs pour frais. Ce mode de recouvrement est une cause de frais, de dépenses et de perte de temps inutiles. Efforçons-nous de l'éviter.

Un grand merci à tous les membres de l'A. qui veulent bien ajouter 1 fr. à leur cotisation pour la Maison familiale de Pau.

La Présidente de l'Association serait reconnaissante aux familles ayant besoin de personnel enseignant, de s'adresser d'abord à l'Association, qui peut donner de sérieuses garanties morales.

Que celles qui désirent trouver leçons ou situations adressent à *Mme Delzant, Secrétaire de l'A.*, 39, av. de Breteuil, 7^e, des fiches bien faites avec noms, adresse, diplômes ou études actuelles, intention d'avenir, heures disponibles, et qu'elles veuillent bien répondre promptement aux offres qui leurs sont faites pour ne pas faire perdre à une compagne une occasion dont elles ne peuvent profiter elles-mêmes.

Adresses utiles

Nos jeunes compagnes peuvent, après s'être munies d'une *lettre d'introduction* de la Présidente ou de la Secrétaire de l'A., s'adresser pour des conseils et des situations :

A l'Office de Placement de l'Union des A., 12, rue Clément-Marot, le *mardi matin*, de 10 à 11 heures ; le *vendredi*, de 14 à 16 heures.

Au *Centre d'Orientation Professionnelle*, 214, boulevard Raspail, dirigé par *Mlle Fiévet*, Directrice honoraire de l'École Sophie-Germain. Permanence les 1^{er} et 3^e jeudis à partir de 3 heures.

A la Fédération féminine des Œuvres de Placement, également 214, boulevard Raspail (Maison des Etudiantes).

Au Bureau universitaire des Statistiques (Ministère de l'Éducation nationale), 110, rue de Grenelle, qui s'occupe du Placement, dans toutes les branches, de jeunes gens diplômés.

A l'Union des Françaises diplômées, 4, rue de Chevreuse.

A la Guilde internationale, 16, Place de la Sorbonne.

A l'Association des Institutrices diplômées, 43, rue Richer, 9^e.

Bibliothèque

La Bibliothèque sera ouverte de 2 h. à 3 h. 1/2, les 2^e et 4^e samedis : 10 et 24 avril, 8 et 22 mai.

Réunions et Fête

3^e dimanche d'avril : 18 avril, Cercle Amical, à 15 heures.

Fête du Cercle, le dimanche 23 mai (4^e dimanche).

Réunion de Bienfaisance le mercredi 21 avril (3^e mercredi), à 15 h. 45.



Notez dès maintenant la date de la Fête : 17 JUIN.

Concours de Costumes, Guignol, Concert.

I. Association des Anciennes Elèves

Assemblée générale du 30 Janvier 1937

Notre Assemblée du 30, qui s'est tenue cette année un samedi, ramène toujours au Lycée les mêmes fidèles anciennes, parmi lesquelles les récentes générations d'élèves sont, hélas, peu représentées. Quelques jeunes étaient là pourtant qui ont apporté des suggestions intéressantes et si cette réunion n'a pas été très nombreuse, du moins a-t-elle été particulièrement vivante.

Nous avons eu la joie qu'elle fût présidée par nos quatre présidentes d'honneur : Mme Thirion-Stoude, Mlle Plicque, Mlle Bordenave, Directrices honoraires et Mme Albo, Directrice du Lycée, et nous avons été toutes heureuses de la présence parmi nous de nos chères et si fidèles professeurs honoraires Mmes Ficquet et Mallet.

Le conseil était représenté par Mme Weil, présidente, Mlle Romand, Mmes Castier, Delzant, Mlle G. Kauffmann, membres du Bureau, Mlles Bouteille, Hécart, Mmes Gallois-Thisse, Jeangirard-Dubois, Münch-Maury, Mlle Picard, Mme Richardot-Turpin, Mlle Valério.

Mlle Madeleine Lyon-Caen représente les « Jeunes ».

Mme Weil ouvre la séance à 3 h. 1/2 et communique les excuses de Mme Rubin qui vient d'être frappée par un deuil cruel, de Mlle M.-M. Chalufour qui est à Londres, de Mlle Marcelle Lyon-Caen qui est souffrante, de Mlle Courtin, de Mlle Zilliox, surveillante honoraire au Lycée, installée maintenant à Port-à-Binson (Marne) ; elle regrette beaucoup de n'avoir pu venir pour le thé qui devait être donné en son honneur, pense beaucoup à nous et travaille pour notre future vente. Avant l'arrivée de Mme Jeangirard, la présidente transmet les remerciements de celle-ci pour le souvenir que les anciennes élèves lui ont offert, ainsi que les messages de plusieurs compagnes empêchées (Mmes Kœchlin, Poirier, Mlles Baumann, M. Bottolier) et puis elle résume la vie de l'A. au cours de la précédente année.

RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

MADAME LA DIRECTRICE,
MESDAMES, MESDEMOISELLES,

En ouvrant cette réunion, dite Assemblée générale, je voudrais rendre hommage à la mémoire d'une femme disparue récemment, en pleine activité, je veux parler de Mlle Magdeleine Desprez, présidente de l'Union des Associations des lycées et collèges de jeunes filles de France. Mlle Desprez était une femme de grande intelligence, de grand savoir et surtout de grand cœur. Elle a su remplir sa vie d'une façon utile et bienfaisante à tous ceux qu'elle approchait. Je ne puis d'ailleurs mieux faire que de vous lire l'article paru sur elle dans notre dernier *Bulletin*. C'est une perte à peu près aussi irréparable que celle que nous avons subie en perdant Mlle Scott.

Mais, malgré tout, la roue doit continuer à tourner et nous allons souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres venus à nous cette année.

10 Sociétaires perpétuelles

Mlle Cécile François ; Mmes Gallois (Odile Thisse), Laffitte-Laplace (S. Méternique) ; Mlles C. Lapiquonne, Camille Michel-Briand, J. Neuskens, D' Cécile Pau, Renée Pontecorvo, Geneviève Thomas ; Mme de Villeneuve (M. Danzer).

35 Sociétaires

Mlles Zoé Baskévitch, Marguerite Bénard, Hélène Bernard ; Mme Baruch-Lévy (Andrée Blum) ; Mlles Madeleine-Bodin, Antoinette Boris, Andrée Bourdila, Suzanne Borchard, Jacqueline Chapuis, Janine Chuberre, Renée Collinson, Yvonne Delmar, Marie Diakonof, Colette Dreyfus, Geneviève Dubief, Anne-Marie Gaucher, Jacqueline Gontier, Yvonne Housseau, Jacqueline Job, Nicole Job, Claude Kapferer, Françoise Laemmer, Raymonde Lefranc, Madeleine Lyon-Caen, Renée Mestre, Geneviève Miquelard, Yvonne Oehsenbein, Nicolette Pietri, Renée Plumenail, Alice Roudy, Marguerite Roy, Geneviève Rudloff, Sylvaine Simon, Jacqueline Terrien, Annette Weill.

39 Aspirantes

Mlles Assathiany, Audolé, Ballot, Biltz, Borossi, Butter, Debar, Debras, Louise Dreyfus, Eloy, Emery, Ferrand, Marcelle François, Gaelinger, Granblaise, Simone Gauthier, Girard, Jenny Guerdan, Hauteclair, Held, Hézard, Hugueney, Jaminet,

Kélaïdis, Kogan, Raymonde Lebrun, Lefour, Le Mée, Jacqueline Lévy, Liambey, Metz, Milson, Pley, Jacqueline Renard, Rollot, Salzi, Sidet, Vrinat, Danielle Weil, Janine Weil.

Merci aux professeurs qui ont bien voulu devenir membres honoraires. Saluons ensemble : Mmes Chavanon, Coquart, Jau- bert-Dien, Loyau, Pelorson, Rocher.

Vous avez peut-être constaté que depuis 1934 le nombre des aspirantes s'accroît assez régulièrement grâce à l'efficace propa- gande de nos professeurs. Et cependant nous manquons d'aide pour toutes nos activités. Les jeunes sont-elles si indifférentes ? Je ne veux pas le croire. Sont-elles si occupées ? Cela est plus vraisemblable, mais pas suffisant. Aussi prises soient-elles ne sau- raient-elles trouver, à tour de rôle (au besoin en perdant un peu moins de temps les autres jours), deux ou trois heures le troisième dimanche de chaque mois pour venir au cercle amical où, deux fois de suite, M. Romand, Geneviève Münch, Georgette Kauff- mann et Mme Fiquet, étaient seules pour recevoir 30 ou 40 jeunes filles. Peut-être ne savez-vous pas, vous toutes nos jeunes cama- rades, ce qu'est le cercle amical ? Savez-vous seulement en quoi se transforme le grand effort que nous vous demandons pour la vente ? Nous vous voyons si peu, que nous n'avons pas la possi- bilité de vous l'expliquer à loisir.

Quand, il y a 37 ans, fut fondée notre Association (par Mme Thirion-Stoude, directrice-fondatrice du Lycée, Miss Scott, Mmes Flobert, Fiquet et tous les professeurs d'alors) existait depuis un an déjà la société de bienfaisance qui avait les mêmes animatrices. Cette société s'était donné la tâche de venir en aide aux familles nombreuses malheureuses, aux vieillards seuls du 16^e arrondissement et même du 15^e. Les revenus, modestes d'abord, augmentèrent avec l'importance du Lycée et ces derniè- res années nos visiteuses (anciennes élèves et professeurs) voyaient 50 familles auxquelles étaient apportés régulièrement, pendant douze mois, secours de loyer, d'argent, de charbon, d'épicerie, de vêtements (grâce au vestiaire pour lequel vous êtes aussi sollicitées) et surtout envoi d'enfants en vacances pendant un ou deux mois. Nous avons pu, grâce à vous toutes, faire s'aérer jusqu'à 150 enfants. Ces mêmes enfants se réunissent au Lycée, une fois l'an, autour d'un magnifique arbre de Noël. A cette fête sont conviés les garçons jusqu'à 11 ans, les filles jusqu'à 13 ans. A partir de 13 ans, et pour garder le contact, les jeunes filles sont invitées, au Lycée toujours, une fois par mois. Elles y trouvent une bibliothèque, un cours de chant, une causerie

ou lecture, un excellent goûter, des tissus pour confectionner leur trousseau et devraient y rencontrer des aspirantes et de jeunes anciennes, car c'est là le cercle amical. Je vous assure que nous, qui y venions régulièrement, y avons trouvé des satisfactions qui compensaient largement le sacrifice du plaisir plus personnel, abandonné ce dimanche-là.

C'est à la réalisation de cette œuvre sociale que va le bénéfice de la vente dont le montant est, cette année, de 47.311 fr. 65, dont 38.000 furent remis à Mme Dufour, trésorière de la société de bienfaisance. La différence reste à la disposition du Comité d'œuvres du Lycée proprement dit. Le comptoir des anciens professeurs et élèves a donné 4.095 fr. 60.

Ne croyez pas, cependant, que toute l'activité de l'A. soit aussi altruiste. Nous pensons à nous, puisque nous sommes une association d'entraide mutuelle matérielle et morale, quand nous ne pouvons faire mieux. Les prêts d'honneur à nos anciennes compagnes malheureuses ou malades, les bourses d'études et de travail, notre bibliothèque contenant les dernières nouveautés, notre lit à la pouponnière de Boulogne (le Lycée en a un second), notre aide modeste, mais régulière, aux infirmières-visiteuses, aux pupilles de l'école, à l'Abri, à l'Orphelinat de l'enseignement supérieur, tout cela est réalisé grâce uniquement à vos cotisations, à la fête de juin et à la souscription en faveur de la caisse de secours.

Vous rendez-vous compte que, lorsque nous vous harcelons d'un bout de l'année à l'autre, ce n'est pas uniquement pour notre plaisir ? Je vous assure qu'il nous faut souvent toute l'ardeur et toute la foi mises en nous par nos éducatrices pour ne pas laisser tomber le flambeau qu'aucune main jeune ne semble vouloir reprendre.

Les lauréates des prix dits de l'A. ne font même pas toujours partie de cette association. Je ne parle pas pour cette année qui me donne un démenti éclatant !

Nous leur réitérons nos félicitations chaleureuses.

Que vous dirai-je encore ? Quand vous cherchez un emploi ou que vous en offrez un, adressez-vous à Mme Delzant qui centralise offres et demandes. Répondez-lui quand elle vous écrit !

Merci à tous les dévouements que nous rencontrons au Lycée toute l'année, pardon de tous les troubles que nous apportons, nous comptons sur la patience universelle ?

En terminant, je ne puis vous dire qu'une chose : Venez à nous, en nous aidant, c'est à vous-même que vous rendrez service.

Ce rapport moral est salué par d'unanimes applaudissements et la présidente donne la parole à Mme Gastier, trésorière qui présente le bilan financier de 1936 et le projet de budget pour 1937.

I. RESSOURCES ANNUELLES

a) RECETTES

En caisse le 1 ^{er} janvier 1936		19 01
Cotisations :		
2 Sociétaires 1933		
2 — 1934		
19 — 1935		
229 — 1936		
9 — 1937		
154 Aspirantes	6.754	55
Annonces publicitaires	3.100	»
Participation de la Société de bienfaisance au <i>Bulletin</i>		300 »
Intérêts de l'argent placé :		
Coupons rente 3 %	138	14
6 Crédit National 5 % 19	135	»
5 Crédit national 6 % 22	135	»
Rente 4 1/2 % 32	267	30
Rente 4 % 25	54	»
2 Oblig. Ville de Paris 99	13	20
3 Oblig. Ville de Paris 98	16	35
4 Communales 3 % 91	31	80
Rente 3 %	138	14
6 Crédit National 6 % 23	54	»
4 Reconst. 4 1/2 % 32	162	»
Rente 4 1/2 % 32	202	50
Rente 5 % 20	76	50
2 Ville de Paris 94-96	13	32
3 Foncières 80 % 95	27	84
	1.764	20
<hr/>		
Total	11.937	76

b) DÉPENSES

1 Prêt d'honneur	800	»
1 Bourse d'études	700	»
<i>Bulletins</i>	6.909	40

Œuvres :

Orphelinat de l'Enseignement secon- daire	50 »	
Pupilles de l'École	200 »	
Union des Associations	100 »	
Infirmières-visiteuses	50 »	
G ^e universitaire de la S.D.N.	33 »	433 »
Prix :		
Solange-Karpelès	7 »	
H.-Stoude	42 »	
Madeleine-Plique	80 »	
Marie-Dugard	60 »	
Isabelle-Mallet-Delêtre	58 »	
Henriette-Hécart	72 »	
Paul-Bondois	45 »	371 10
Bibliothèque		145 80
Frais de bureau de la Secrétaire		80 15
Frais de la Secrétaire-adjointe		295 10
Frais de réunion		527 60
Frais de la Trésorière		660 70
Don à la Société de bienfaisance, 1/10 des cotisa- tions reçues en 1935		696 30
Transfert au fonds de réserve, 1/10 de l'intérêt de 1935		154 36
Frais de banque		131 65
		<hr/>
Total		11.905 16
Excédent des recettes au 1 ^{er} janvier 1937		32 60

La trésorière fait remarquer que la publicité a rapporté 3.100 francs au lieu de 2.225 en 1935, présentant une augmentation qui a couvert celle des frais du *Bulletin*, et amortissant environ un tiers de la dépense qu'il représente.

II. RESSOURCES EXCEPTIONNELLES

a) RECETTES

En caisse le 1 ^{er} janvier 1936	1.989 10
Dons à la caisse de secours	1.266 »
Fête de juin	6.418 75
	<hr/>
	9.673 85

b) DÉPENSES

Prêt d'honneur	1.501 25
Prêt d'honneur	1.000 »
Prêt d'honneur	1.000 »
Bourse d'études	700 »
Aide à une élève	300 »
Aide à une ancienne élève	200 »
Souscription pour les inondés d'Avignon	100 »
Envoi au collège Sévigné	75 50
Pouponnière de Boulogne	1.000 »
Abri	75 »
Office de Placement de l'Union	50 »
Frais de fleurs, frais divers pour la fête	157 »
Cadeau à un agent du lycée	20 »
	<hr/>
	6.178 75
Solde créditeur le 1 ^{er} janvier 1937.....	3.495 10

III. FONDS DE RESERVE

a) RECETTES

En caisse le 30 janvier 1936	7.126 55
Sociétaires perpétuelles :	
3 sociétaires perpétuelles complètes : Mlles Tho-	
mas, Michel-Briand, Neuskens	
7 1 ^{ers} versements : Mmes Gallois, Ch. François,	
Mme de Villeneuve, Mlles Pontecorvo, Réau,	
Mme Lafite-Laplace, Mlle Bloch	
4 2 ^{es} versements : Mmes Hussenstein, Pairard,	
Gallois, Réau	
Derniers versements : Mmes Gallois, Tédesco,	
Perrier Maria	1.480 »
Versé 1/10 ^e du revenu de 1935	154 36
	<hr/>
	8.760 91

b) DÉPENSES

Achat de valeurs	6.133 50
Solde créditeur le 1 ^{er} janvier 1937.....	2.627 41

IV. PROJET DE BUDGET

a) RECETTES

En caisse le 1 ^{er} janvier 1937	32 60
A percevoir :	
Cotisations et abonnements	6.700 »
Participation de la Société de bienfaisance	300 »
Intérêt de l'argent placé	2.000 »
Annonces	2.600 »
<hr/>	
Total	11.632 60

b) DÉPENSES

1 Bourse d'études	700 »
1 Prêt d'honneur	1.000 »
<i>Bulletins</i>	6.000 »
Participations aux œuvres	433 »
Prix de l'Association	364 50
Bibliothèque	500 »
Frais de la Secrétaire adjointe	600 »
Frais de la Secrétaire	100 »
Frais de réunion	300 »
Frais de la Trésorière	700 »
Don à la Société de bienfaisance, 1/10 des cotisations reçues en 1936	668 35
Transfert au fond de réserve, 1/10 de l'intérêt de l'argent placé en 1936	184 »
<hr/>	
Total	11.549 85
Solde créditeur au 1 ^{er} janvier 1938	82 75

Le bilan, ainsi que le projet de budget sont approuvés à l'unanimité.

A son tour, la Présidente insiste sur l'intérêt que présentent pour nous les annonces publicitaires qui, en diminuant les frais du *Bulletin*, nous permettent, malgré les nouvelles augmentations des frais d'impression, d'en continuer, sans restriction de dimension ou de fréquence, la publication qui établit la liaison entre tous les membres dispersés de l'A. La question de la fête de juin et de sa date est posée. La majorité se prononce pour le 17 juin. Toutes les bonnes volontés, particulièrement celles des « jeunes », sont réclamées pour son succès. Au programme figurera, bien

entendu, le concours de Costume qui a toujours beaucoup de succès.

Mme Weil demande l'avis de l'Assemblée au sujet de la *souscription volontaire* qui, depuis plusieurs années, remplace le bal. Quelques-unes suggèrent qu'une autre forme de réunion pourrait être fructueuse et aurait l'avantage d'attirer les jeunes.

Le principe de la *souscription volontaire* est cependant maintenu, mais Mlle Claude Campana demande la parole au sujet des « réunions de jeunes ».

Si les tentatives précédentes ont donné peu de résultats, dit-elle, c'est qu'elles n'ont peut-être pas été faites dans les formes voulues. Pour que les anciennes viennent aux « Thés » il faudrait qu'elles fussent assurées d'y rencontrer leurs amies. Si les invitations étaient faites par des représentantes de chaque génération aux camarades avec qui elles se retrouvent aux Facultés, même en dehors des cadres de l'A., le public serait plus nombreux. Les professeurs seraient invités personnellement.

Les réunions se tiendraient bien entendu au Lycée et sous le patronage de l'Association. Si l'on veut intéresser les jeunes il faut se souvenir qu'elles ont besoin de réalisations nettes, et, disposant de peu de liberté, n'ont la possibilité que de répondre à des appels précis.

L'idée paraît très intéressante ; Mme Weil demande à Mlle Campana de bien vouloir nous aider à mettre ce projet debout, de rédiger cet appel et de l'adresser en même temps que les invitations pour les réunions ; il sera également publié dans le *Bulletin*. Naturellement les aspirantes seraient aussi admises à ces réunions.

Mme Ficquet rappelle que le rôle essentiel de notre A. est de venir en aide à celles qui sont en difficulté et que des secours peuvent être accordés — sous des formes diverses — à des élèves encore au Lycée, d'où la nécessité pour celles qui dirigent l'A. de rester en contact direct avec les générations nouvelles.

C'est dans ce but, dit Mme Weil, et pour remplir ce rôle qu'ont été créées les déléguées des « Jeunes » et les *auditrices* qui assistent aux réunions du Conseil.

Nous devons en nommer deux cette année. Mlles *Hélène Achard* et *Nathalie Kraemmer*, dont les noms avaient été proposés, acceptent et l'Assemblée ratifie leurs nominations.

Mme Stolz (Aimée Roux) demande enfin que pour la fête il ne soit pas fait l'économie des convocations individuelles, si l'on veut attirer un plus nombreux public. Mme Weil répond que les

deux méthodes ont été essayées, et que si on en est revenu à l'appel dans le *Bulletin*, c'est que le résultat obtenu ne correspondait pas au supplément de dépense.

L'ordre du jour étant épuisé, toutes se dispersent autour des tables à thé ; les jeunes aident Mlles Romand et Kauffmann à faire circuler les assiettes d'excellents gâteaux, tandis que de dévouées scrutatrices s'occupent à dépouiller les votes.

Mlle *M. Courtin*, Mmes *Delzant-Belin*, *Jeangirard-Dubois*, Mlle *Marcelle Lyon-Caen*, Mme *Rubin-Burgaz*, Mlle *A. Valério*, membres sortants sont réélues.

Viennent ensuite : Mme *Duchemin-Ebersolt*, Mlle *S. Wormser*.

Réunion du Conseil du 30 Janvier

A l'issue de l'Assemblée générale les membres du Conseil présents se sont réunis pour élire le Bureau pour 1937.

Les membres sortants ont été réélus à l'unanimité. Le Bureau se trouve donc composé comme par le passé :

Mme *Mathieu-Weil*, présidente.

Mlle *M. Romand*, vice-présidente.

Mme *Castier*, trésorière.

Mme *Rubin*, trésorière-adjointe.

Mme *Delzant*, secrétaire.

Mlle *G. Kauffmann*, secrétaire-adjointe.

LES CIGALES

CHORALE ENFANTINE (4 à 15 ans)

Dirigée par **Mme Hélène BLOCH-LOUIS**

Le Jeudi à 11 heures, 30, rue Raffet (16^e)

20 francs par mois

Chaque séance est suivie d'un petit concert commenté

Pour tous renseignements s'adresser à : **Mme BLOCH-LOUIS**

35, Rue Singer (16^e)

Tél. Auteuil 53-13

Appel aux Jeunes

Lors de l'Assemblée générale les jeunes anciennes élèves nous ont prié de leur indiquer d'une façon précise de quelle façon elles pourraient participer à notre activité sociale.

Voici différentes suggestions :

Ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le dire, nous avons un urgent besoin de collaboratrices *jeunes* pour le *Cercle amical*.

Le Cercle amical réunit, le 3^e dimanche de chaque mois, de 20 à 30 jeunes ouvrières appartenant aux familles que nous aidons. Ces jeunes filles, dont quelques-unes viennent fidèlement depuis des années, dont d'autres sont de nouvelles recrues, ont entre 12 et 30 ans. De 3 heures à 4 heures, Mlle Romand, accompagnée au piano par Mlle Derjavitch, leur apprend des chants à l'unisson ou à deux voix. Il serait utile qu'en cas de nécessité d'autres anciennes élèves musiciennes pussent les suppléer. A 4 heures a lieu le goûter ; là également nous aurions besoin d'aide pour distribuer gâteaux et croissants, préparer le sirop, etc...

Nous avons une bibliothèque à laquelle nos jeunes amies empruntent régulièrement des livres. Il serait bon que cette bibliothèque soit remise en ordre et renouvelée. Mais c'est surtout entre 4 h. 1/2 et 6 h. que de jeunes aides nous seraient précieuses, soit pour faire une causerie sur quelque sujet d'actualité, raconter un voyage, faire une lecture intéressante, soit pour organiser des jeux qui brisent la glace entre nos jeunes invitées et mettent l'entrain et la gaieté parmi elles.

Au mois de mai a lieu la « Fête » du Cercle amical. Nos jeunes amies invitent leurs mères, leurs petits frères et sœurs, leurs amies du dehors à venir entendre les chants qu'elles ont appris, assister au spectacle (danses, comédies, tableaux vivants) que nous leur avons fait préparer. L'organisation de cette fête prend beaucoup de temps à Mme Weil et à Mlle Kauffmann qui s'en chargent depuis des années. Les répétitions ont lieu les dimanches matins qui précèdent la fête. Là aussi nous souhaiterions qu'on nous aide à trouver des comédies faciles, à faire apprendre les rôles, à préparer les costumes, etc...

Une autre branche de notre activité est le *vestiaire*. Il faut défaire les paquets que les élèves du lycée déposent chez le concierge, trier les vêtements, les ranger sur les rayons réservés à cet effet. *Deux grandes distributions* ont lieu en *mai et juin*, le dimanche matin, lorsque les mères de famille sont convoquées au lycée pour recevoir l'aide qui leur permettra de faire partir

leurs enfants en vacances. Qui voudra bien cette année venir donner un coup de main à Mmes Durkheim et Jeangirard qui se chargent avec dévouement de cette besogne assez fatigante ?

Nous ne manquons jamais d'aspirantes, d'élèves actuelles pour nous aider lors de la fête de Noël. Mais la dernière fois, la veille de cette fête, Mme Fiequet était seule pour garnir l'arbre et Mlle Romand presque seule pour préparer les quelque 50 paquets qui ont été distribués.

Enfin nous manquons de *secrétaire* pour rédiger les comptes-rendus de la vente, du Cercle Amical, des Assemblées générales, des réunions de visiteuses qui ont lieu tous les 3^e mercredi du mois.

Et à propos de visiteuses, nous ne pouvons demander aux jeunes de faire seules des visites, mais nous les emmènerions bien volontiers lorsque nous allons voir les familles auxquelles nous nous intéressons. Elles pourraient ainsi s'initier à l'entr'aide sociale sous sa forme la plus attachante.

Geneviève MÜNCH,
présidente de l'Œuvre sociale du Lycée.

Henri HALPHEN

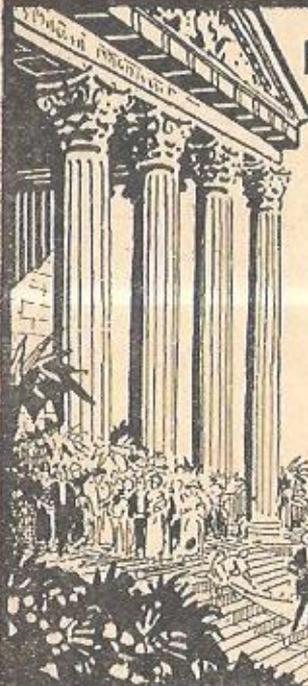
52, rue de Passy, 52

PARIS XVI^e - Jasmin 49-90 à 91

Nouveautés Élégantes pour Dames et Enfants

a créé pour vos fillettes et garçonnets, un rayon spécial auquel le meilleur accueil vous sera réservé.

Escompte de 5 % aux Membres de l'Association



MARIAGES & CÉRÉMONIES
FÊTES RELIGIEUSES & SPORTIVES
VENTES DE CHARITÉ
Société Anonyme des Anciens Etablissements
PRADEL & C^{ie}
au Capital de 4.300.000 fr.
44 à 52, Rue Mademoiselle, Paris, XV^e

*Décorations & Marquises aux Eglises
et aux Domiciles.. Garnitures de Plantes
et Fleurs - Voitures automobiles..*

Imprimerie de luxe, gravure, lithogr., typogr.^{me}

Sur demande, un Représentant
se rend à domicile

▼ Téléphone

Séjour : 02-32 (4 lignes groupées)

Mariages

Nous apprenons le mariage de Mlle Marthe Ebersolt, fille de notre compagne Mme Ebersolt (Juliette Maury) et nièce de Mme Münch (Geneviève Maury) membre du Conseil de l'A. avec M. Roger Kaltenbach, Ingénieur des Arts et Manufactures.

Nous adressons à notre compagne nos meilleures félicitations.

Naissances

On nous annonce la naissance de :

Jean-Claude-Eugène, fils de M. et Mme Georges Jacob.

Marie-Claire, fille de l'Ingénieur du Génie Maritime et de Mme Raymonde Hugot (Berthe Boivin).

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de prospérité pour les nouveaux-nés.

Deuils

Nous apprenons la mort :

de Mme Ras, mère de Mlle Ras professeur au Lycée Molière ;
de Mme A. Burgaz, mère de Mme Rubin (Hélène Burgaz) et de Mme F. Portal (Yvonne Burgaz) ;

de M. Lenay, beau-père de Mme Lenay (Camille Merwart) ;

de M. Fournès, père de Mlle Yvonne Fournès ;

de Mme Aymard de Baillard du Lys, grand'mère du Capitaine et de Mme Védrines (H. Dol) ;

de M. Emile Madoulé, grand-père de Mlle Christiane Carré ;

de Pierre Baldenweck, emporté à 23 ans, fils de M. Georges Baldenweck, Ingénieur aux Usines Renault, et de Mme G. Baldenweck (Marcelle Allart) ;

Mlle Berthe Rozanès, Mme Maurice Hecht (Solange Rozanès), Mme Maurice Jovart (Esther Rozanès), ont également la douleur de faire part de la mort de leur frère Robert.

Nous prions Mlle Ras d'accepter nos respectueuses condoléances et nous exprimons notre profonde sympathie à nos compagnes si cruellement éprouvées.

Nouvelles des Anciennes

Nous avons appris avec la plus grande joie, les brillants succès de deux de nos compagnes :

Mlle Dora Rivline est jeune *licenciée d'Anglais*, depuis le mois de novembre dernier.

Mlle Renée Sitri, interne des Hôpitaux de Paris (section Pharmacie), vient d'obtenir le titre de *Pharmacien de la Faculté de Paris* avec la *mention Bien*, et avait eu récemment une *1^{re} Mention Honorable* au *Concours de Chimie, Biologie et Toxicologie de la Faculté de Pharmacie de Paris*.

Nous leur adressons nos plus vives félicitations.

Nous félicitons également de nouveau Thérèse Tédesco, fille de notre camarade le D^r Béatrice Tédesco-Polack, dont nous avons omis de signaler la *Mention Assez Bien* à la *1^{re}* partie du Baccalauréat (Section A').

PUBLICATIONS CHITRA

Le quatrième cahier des « Feuilles de l'Inde » va bientôt paraître.

Nous espérons que nos compagnes s'y intéresseront comme elles l'ont fait pour les cahiers précédents.

Il contiendra deux cartes par Rabindranath Tagore (adaptés en français par Andrée Karpelès). Ces récits, spécialement écrits pour la jeunesse, sont cependant susceptibles de plaire à tous.

Les membres de notre Association, qui s'adresseront directement à l'éditeur :

C.-A. Högman, Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes),

bénéficieront d'une réduction : 5 fr. 50 (port compris) au lieu de 9 francs en librairie.

Avis

Nous serions très reconnaissantes à celles qui pourront nous donner quelques indications relativement aux adresses des membres de l'Association dont les noms suivent :

MEMBRE HONORAIRE

Mme Bruninghaus (Mlle Moppert), ancienne répétitrice au Lycée Molière.

SOCIÉTAIRES PERPÉTUELLES

Lannes Lisy (Mme François Guionic).

Petitpont Marthe (Mère Marie du Sauveur), religieuse de l'Assomption.

SOCIÉTAIRES

Boudène Madeleine (Mme Mousseux).

Dumas Jeanne.

Guichard Georgette (Mme Jacques).

Hirsch Jacqueline.

Passéga Eliane.

Pitavy Renée (Mme Rengade).

de Ricci Jacqueline (Mme Roger Pereire).

Rouffilange Marcelle (Mme Kef-Ray).

**

Nous rappelons que c'est notre camarade Marg.-Marie Chalufour qui dirige l'Agence *Mondover*, 12, rue d'Aguesseau, et qu'elle se fera un plaisir de renseigner ceux ou celles qui s'adresseront à elle de la part du Lycée Molière.

**

Nous engageons nos camarades à aller visiter la jolie installation de *tissus d'ameublement Emco*, 55, rue de Châteaudun, de notre compagne Mlle *Malvina Hembacher*.

**

Nous recommandons le *Magasin d'Horlogerie-Bijouterie*, 11, rue de la Tour, que dirige Mlle *Hélène Girard*, sœur de Marguerite Girard.

**

Mme Castier recommande *M. Pennetier*, 183, boulevard Murat, 16^e, père de famille nombreuse, en chômage, qui est de toute confiance, pour les nettoyages de plancher, vitres, meubles, etc...

**

Le Comité de l'Union des A. vient d'élire à l'unanimité :

Présidente de l'Union des Associations des Lycées et Collèges de jeunes filles :

Mme Huchon, déléguée de l'A. du Lycée de Versailles, en remplacement de la regrettée Mlle Desprez.

Nouveaux membres de l'Association

Membres honoraires

Mlle *Chavanon*, A., professeur au Lycée Molière, 24, rue La Fontaine, 16^e.

Mmes *Coquart*, professeur au Lycée Molière, 2, rue Gustave-Zédé, 16^e.

Jaubert-Dien, A., professeur au Lycée Molière, 25, rue Vineuse, 16^e.

Loyau, professeur au Lycée Molière, 31, bd Suchet, 16^e.

Pelorson, professeur au Lycée Molière, 6, r. Mignard, 16^e.

Rocher, professeur au Lycée Molière, 5 bis, av. Théodore-Rousseau, 16^e.

Sociétaires perpétuelles

Mlles *Franceline Bloch*, 1, rue Edmond-About, 16^e.

Janine Polack, 12 bis, rue Raynouard, 16^e.

Yvonne Fournès, 36, rue La Fontaine, 16^e.

Faites vérifier VOS FEUILLES D'IMPOTS
par un expert qui les examinera PERSONNELLEMENT :

A. Leviandier

Ancien Contrôleur des Contributions directes
Conseil fiscal

19, rue Théodore de Banville, 17^e

CONTENTIEUX -- SOCIÉTÉS
Etablissement et vérification de COMPTABILITÉS

Tarifs modérés (se recommander de l'Association)

Tél. : Wagram 34-87

Sociétaires

- Mlles Hélène Achard, 92, avenue Mozart.
Simonne Arnaud, 144, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres,
Boulogne-sur-Seine.
Arlette Blanquet, 80, avenue Mozart.
Françoise Bois, 122, avenue Victor-Hugo.
Josette Cathala, 45, rue Scheffer.
Gilberte Cauconnier, 3, rue de la Mission-Marchand.
Aline Cèpeck, 4, rue Antoine-Roucher.
Françoise Charron, 39, avenue Mozart.
Madeleine Cholet, 9, place Fernand-Forest, 15^e.
Marie-Jeanne Contamin, 2, rue des Marronniers.
Marie-Thérèse Cottaz, 9, boulevard Exelmans.
Gisèle Coumryantz, 23, avenue Victor-Hugo.
Nathalie Cremer, 53, avenue Malakoff.
Yvonne Douël, 14, rue Wilhem.
Suzanne Douhairie, 8, rue Bayen, 17^e.
Anne Eynoch, 122, boulevard Murat.
Geneviève Farcot, 3, place Thiers, Le Raincy (S.-et-O.).
Huguette Fisshoff, 7 *bis*, rue Lalo.
Suzanne Foucque, 138, rue du Château, Boulogne-sur-
Seine.
Denise Franck, 4, rue de la Muette.
Adel. Frankenstein, 4, villa Eugène-Manuel.
Henriette Fraysse, 93, rue de Paris, Boulogne-sur-Seine.
Colette Goret, 31, rue Brunel, 17^e.
Marie-Antoinette Grandblaise, 3, av. Théophile-Gautier.
Monique Hamelin, 35, avenue du Général-Sarrail.
Josette Husson, 57, boulevard Beauséjour.
Irène Iménitoff, 54, rue du Château, Boulogne-sur-Seine.
Uranie Kélaïdis, 1, rue Jacques-Offenbach.
Aviva Kogon, 6, avenue St-Honoré-d'Eylau.
Colette Kreiss (Mme *Philippe Deyrine*), 20, boulevard du
Général-Exelmans, Le Chesnay (S.-et-O.).
Claude Laemmer, 5, rue Davioud.
Janine Legendre, 27, avenue Victor-Hugo.
Simone Le Roux, 164, quai d'Auteuil, 16^e.
Ginette Martin, 35, rue Singer, 16^e.
Aleth Médwédeff, 15, avenue Théophile-Gautier.
Suzanne Moigneu, 3, avenue d'Eylau.
Annette Poulain, 10, avenue Viön-Whitcomb.
Micheline Prinvault, 62, avenue Théophile-Gautier.

Suzanne Quinet, 31, rue de la Tour.
Jacqueline Rimbault, 6, rue Monceau, 8^e.
Simonne Renard, 1, rue Dauphine, 6^e.
Eliane Riot, 91, rue du Théâtre, 15^e.
Geneviève Rousseau, 26, rue Singer.
Moussia Sadoul, 7, rue du Commandant-Guilbaud.
Yvonne Sidet, 59, rue d'Auteuil.
Hélène Thoret, 98, avenue de Versailles.
Mérette Tsanopoulos, 74 bis, rue du Ranelagh.
Gisèle Varin, 3, rue Gustave-Courbet.

Aspirantes

Mlles Simone Béguin, 31, avenue de Versailles, 16^e.
Jeanne Bernauld, 34, rue Davioud, 16^e.
Anne-Marie Bilbault, 1, rue Davioud, 16^e.
Michelle Blanc, 62, avenue Théophile-Gautier, 16^e.
Hélène Buhot, 4 bis, rue Gustave-Zédé, 16^e.
Reine Doutreluingue, 86, rue de l'Assomption, 16^e.
Fanny Feigenberg, 98, rue Erlanger, 16^e.
Geneviève Groz, 12, rue Leconte-de-Lisle, 16^e.
Nicolle Hanoteaux, 18, rue de l'Assomption, 16^e.
Lise Jacobson, 14, rue de Passy, 16^e.
Anne-Marie Jeanprost, 12, rue François-Millet, 16^e.
Lucette Lafitte-Laplace, 47, rue du Ranelagh, 16^e.
Paulette Latriche, 32 bis, rue Héricart, 15^e.
Eliane Lefebvre, La Falaise, par Nezel (S.-et-O.).
Irène Levin, 20, avenue du Général Clavery, 16^e.
Monique Pélégrin, 21, rue Dufrenoy, 16^e.
Lise Quoniam, 25, rue Nicolo, 16^e.
Anne-Marie Saulgeot, 27, rue Jasmin, 16^e.
Françoise Thierry, 8, avenue Hoche, 8^e.

PARENTS

qui cherchez des Ecoles, des Familles, des Pensions pour vos enfants

ADRESSEZ-VOUS A LA

Sté A^{me} MONDOVER

12, Rue d'Aguesseau - PARIS-8^e. Tél. : Anjou 01-89

Bureau de renseignements scolaires pour la France et l'étranger.

Pendant les vacances de Pâques : voyage en Italie

MONDOVER dirige aussi une Bibliothèque circulante de livres exclusivement anglais : Romans, Biographies, Mémoires, etc. Dernières nouveautés.

SALON DE THE

Donx à la Caisse de Secours

Mlle Hécart, Mme Rippe, Mme Jeangirard.

Accusé de Réception de Cotisations

Sociétaires perpétuelles

Versements complets : Mlles Janine Polack ; Yvonne Fournès.
1^{er} versement : Mlle F. Bloch.

Dernier versement : Mme Gallois.

Sociétaires 36

Mlles Aubrespy, Marthe Montel, Mmes Quillard-Bernard, G. Miquelard, Méalin, A. Charrière, Gratzmüller, Mlle S. Picard, Mme Lamy, Mme et Mlles Durckheim, Mme Bayer.

Sociétaires 37

Mme Lebard-Labarre, Mlle M. Cholet, Mmes Pintard, Kuhn, Desjardins, Mlles D. Bowas, Idelette Perrelet, Marie Contamin, Irène Iménitoff, Simone Arnaud, Josette Husson, Mmes M.-T. Lion, H. Jeangirard, Mlles Charron, Riot.

Sociétaire 36-37

Mme Launois.

Aspirantes 36

Mlles A.-M. Gratzmüller, S. Quinet, Janine Polack.

Souscriptions à la Maison de retraite de Pau

Mme Roger Lévy, 1 fr. ; Mme Prat, 1 fr. ; Mme Pradel, 1 fr. ;
Mme Beigbeder, 1 fr. ; Mlle Carpentier, 1 fr. ; Mme Jacques, 1 fr. ;
Mme Saglio, 1 fr. ; Mme Hugot, 1 fr. ; Mme Hautpart, 1 fr. ;
Mme Bouet, 1 fr. ; Mme Duplantier, 1 fr. ; Mme Mazet, 1 fr. ;
Mme Carrance, 1 fr. ; Mme H. Lévy, 1 fr. ; Mme Roger-A. Lévy,
1 fr. ; Mlles H. et S. Méridier, 2 fr. ; Mme Beauchamps, 1 fr. ;
Mlle Perdereau, 1 fr. ; Mme Bouan, 1 fr. ; Mme Renouard, 1 fr. ;

Mlle Baumann, 1 fr. ; Mme P. Couturier, 1 fr. ; Mme Clammens, 1 fr. ; Mme Pezzoli, 1 fr. ; Mme Roubault, 1 fr. ; Mme Lorilleux, 1 fr. ; Mme Pinot, 1 fr. ; Mme Petitgrand, 1 fr. ; Mlle Beyrines, 1 fr. ; Mme Albert Lefebvre, 1 fr. ; Mme Delmon, 1 fr. ; Mme Briot, 1 fr. ; Mlle Sabouroux, 1 fr. ; Mlle Lamotte, 1 fr. ; Mlle Gerson, 1 fr. ; Mme Piévet, 1 fr. ; Mme Bontemps, 1 fr. ; Mme Lelièvre, 1 fr. ; Mlles Chastanet, 2 fr. ; Mme Hauptit-Fourichon, 1 fr. ; Mme Chazeau, 1 fr. ; Mlle Wapler, 1 fr. ; Mme Vèzes, 1 fr. ; Mlle Nordling, 1 fr. ; Mme Ruin, 1 fr. ; Mme Gamzon, 1 fr. ; Mme Abeloos-Parise, 1 fr. ; Mme Letouzé, 1 fr. ; Mme Maignen, 1 fr. ; Mlle A. Abragam, Mme Conquet, 1 fr. ; Mme Trapp, 1 fr. ; Mlle J. Mantoy, 1 fr. ; Mme Roussel, 1 fr. ; Mme de Grégori, 1 fr. ; Mme Marcel Deschamps, 1 fr. ; Mme J. Luc, 1 fr. ; Mlle Andrée Lefebvre, 1 fr. ; Mme R. Couturier, 1 fr. ; Mme Omnès, 1 fr. ; Mme Gros, 1 fr. ; Mme Steineur, 1 fr. ; Mme Prat-Espouey, 1 fr. ; Mlle Judalais, 1 fr. ; Mme Lenglumé, 1 fr. ; Mlle Rapin, 1 fr. ; Mme Teissier, 1 fr. ; Mlle P. Landowski, 1 fr. ; Mme Lefranc, 1 fr. ; Mme Magrou, 1 fr. ; Mlle Monnier, 1 fr. ; Mlles G. et J. Lafleur, 2 fr. ; Mme Gutton, 1 fr. ; Mme Andrieux, 1 fr. ; Mme Adda, 1 fr. ; Mlle Ochsenbein, 1 fr. ; Mlle Léone Perrot, 1 fr. ; Mlle Guerreau, 1 fr. ; Mme Strauss, 1 fr. ; Mme Bowas, 1 fr. ; Mlle Mme Barüch-Lévy, 1 fr. ; Jacqueline Giraud, 3 fr. ; Suzanne Piat, Mme Stolz, Mme Paul Vitt, Myriam David-Paquin, 1 fr. ; Mme Mendel, 1 fr. ; Mme Dumoulin, 1 fr. ; Mlle Dalmeida, 1 fr. ; Mme Paul Fribourg, 1 fr. ; Mlle Mireux, 1 fr. ; Dora Rioline, 1 fr. ; Mme Prat-Eudes, 1 fr.

Mmes et Mlles Amerongen, 1 fr. ; Amiard, 1 fr. ; Ammar, 1 fr. ; Aujas, 1 fr. ; Baer, 1 fr. ; Baldenweck, 1 fr. ; Baskevitch, 1 fr. ; Bellet, 1 fr. ; Bentz, 1 fr. ; Berger-Lheureux, 1 fr. ; Hélène Bernard, 1 fr. ; Besniers, 1 fr. ; Bloch, 1 fr. ; Janine Bloch, 1 fr. ; Bobin, 1 fr. ; Geneviève Bobin, 1 fr. ; Madeleine Bochet, 1 fr. ; Bochet, 1 fr. ; Bodin, 1 fr. ; Bourdier, 1 fr. ; Bourdila, 1 fr. ; Bouyer, 1 franc ; Bouvier, 1 franc ; Ajam, 1 franc ; Brill, 1 fr. ; Brière, 1 fr. ; Broussan, 1 fr. ; Brücker, 1 fr. ; Brunet, 1 fr. ; Cadet, 1 fr. ; Thérèse Cahen, 1 fr. ; Carlender, 1 fr. ; Chal-liot, 1 fr. ; Andrée Chapuis, 1 fr. ; Chardenet, 1 fr. ; Chemin-Dupontes, 1 fr. ; Chissadon, 1 fr. ; Cholet, 1 fr. ; Colomb, 1 fr. ; Dalby, 1 fr. ; David, 1 fr. ; Decerf, 1 fr. ; Delmar, 1 fr. ; Del-porte, 1 fr. ; Desroches, 1 fr. ; Dolfuss, 1 fr. ; Dreyfus, 1 fr. ; Colette Dreyfus, 1 fr. ; Denise Dreyfus-Lang, 1 fr. ; Droz, 1 fr. ; Drugeon, 1 fr. ; Duchemin, 1 fr. ; Duclos, 1 fr. ; Ebersolt, 1 fr. ; Antoinette et Lise Emerique, 2 fr. ; Falco, 1 fr. ; Foltzer, 1 fr. ; Foucault, 1 fr. ; Foucher, 1 fr. ; Fournes, 1 fr. ; Foy, 1 fr. ; Franck-Weil, 1 fr. ; Franck-Dreyfus, 1 fr. ; Gautier, 1 fr. ; Godde, 1 fr. ; Gohin, 1 fr. ; Gosselin, 1 fr. ; Grunbaum-Ballin, 1 fr. ; Guérin, 1 fr. ; Guéron, 1 fr. ; Hadamart, 1 fr. ; Hahn, 1 fr. ; Alice et Marthe Hardy, 2 fr. ; Hanff, 1 fr. ; Hénon, 1 fr. ; Hermann, 1 fr. ;

Hufnagel, 1 fr. ; Imbert, 1 fr. ; Jacquot, 1 fr. ; Joly, 1 fr. ; Jougounoux, 1 fr. ; Jubert, 1 fr. ; Paul Kahn, 1 fr. ; Kopp, 1 fr. ; Lahalle, 1 fr. ; Delamarre, 1 fr. ; Lassalle, 1 fr. ; Leblanc, 1 fr. ; Leconte, 1 fr. ; Legait, 1 fr. ; Legoueix, 1 fr. ; Leo Lehmann, 1 fr. ; Louis Lehmann, 1 fr. ; Lenicque, 1 fr. ; E.-A. Lévy, 1 fr. ; Lazare Lévy, 1 fr. ; Denise Paul-Lévy, 1 fr. ; Marguerite Lévy, 1 fr. ; Pierre Lévy, 1 fr. ; Raoul Lévy, 1 fr. ; Simon Lévy, 1 fr. ; Madeleine Lévy-Bauer, 1 fr. ; Lheureux, 1 fr. ; Henri Lion, 1 fr. ; Lorain, 1 fr. ; Lorthiour, 1 fr. ; Louvet, 1 fr. ; Lyon-Caen, 1 fr. ; Marcelle et Madeleine Lyon-Caen, 2 fr. ; Maëstraci, 1 fr. ; Magnier, 1 fr. ; Malinski, 1 fr. ; Marillier, 1 fr. ; Martin, 1 fr. ; Mathieu, 1 fr. ; Moussat, 1 fr. ; Nathan, 1 fr. ; Nettle, 1 fr. ; de Nevreze, 1 fr. ; Ozil, 1 fr. ; Pannier, 1 fr. ; Pélicier, 1 fr. ; Petin, 1 fr. ; Picard, 1 fr. ; Françoise Pilon, 1 fr. ; Pilon-Bardon, 1 fr. ; Poin-sot, 1 fr. ; Rennote, 1 fr. ; Repiquet, 1 fr. ; Vigues, 1 fr. ; Robin, 1 fr. ; Roudy, 1 fr. ; A. Rousseau, 1 fr. ; Rudloff, 1 fr. ; Salmon, 1 fr. ; Esther et Madeleine Salomon, 2 fr. ; Samuel Dalmeyda, 1 fr. ; Samuel Halphen, 1 fr. ; Sarrut, 1 fr. ; Schneider, 1 fr. ; Seicaresco, 1 fr. ; Sitri, 1 fr. ; Stein, 1 fr. ; Terrien, 1 fr. ; Teusch, 1 fr. ; Trilling, 1 fr. ; Van Minden, 1 fr. ; Versini, 1 fr. ; Vigogne, 1 fr. ; Robert Weil, 1 fr. ; Weiss, 1 fr. ; René Wolf, 1 fr. ; André Wolf, 1 fr. ; Brunie, 1 fr. ; Lamy, 3 fr. ; Desjardin, Idelette Perrelet, M. Cholet.

« VALROSE » habille jeune

LA PLUS IMPORTANTE SPÉCIALITÉ DES CHAMPS-ÉLYSÉES à 150 francs

Robes, Blouses, Tuniques, Manteaux, Tailleurs, Ensembles

Pour la Ville, le Sport et Cérémonies

Coupe impeccable, tissus de qualité irréprochable, silhouettes élégantes et parisiennes assurent le succès de sa nouvelle collection pour le Printemps et l'Été 1937

GRAND CHOIX DE MANTEAUX POUR JEUNES FILLES, GENRE SPORT ET REDINGOTES, FORMES PRATIQUES POUR LE LYCÉE

Spécialité de robes fleur'es, robes jersey, piqué, lin, tissus lavables, pour le week-end, la plage et la campagne

Rayon spécial de robes de mariées, pour cortèges et cérémonies

CHAPEAUX coiffants haute mode à 35 fr., sport, ville, deuil et habillés pour cérémonies

Envoi gratuit du catalogue illustré sur demande

VALROSE, 44, Avenue Champs-Élysées, PARIS

II. Société de Bienfaisance

L'Assemblée générale s'est réunie le mercredi 17 février, à 3 h. 3/4 au Lycée, sous la présidence de Mme la Directrice à qui nous sommes si reconnaissantes d'assister à nos réunions et que nous remercions de tout notre cœur pour l'intérêt qu'elle porte à notre activité et qu'elle nous témoigne dans tant d'occasions.

Aux côtés de Mme la Directrice, nous avons pu voir les fidèles représentantes du Comité de Bienfaisance. Mme Münch et Mlle Romand, présidente et vice-présidente ; Mme Dufour, trésorière ; Mmes Ficquet, Hécart, Jeangirard, Weil, Delzant, Kauffmann, Lévy, M. Bondois, Picard, Valério.

Les membres sortants sont réélus et l'on passe tout de suite à l'étude du bilan de 1936, plus modeste que celui de l'année précédente, les ressources ayant été en légère diminution.

BILAN DE L'ANNEE 1936

Entrées

Solde au 1 ^{er} janvier 1936 : capital	41.014 30
en espèces	3.399 20
Reçu sur le produit de la vente 1935	33.816 50
Reçu sur le produit de la vente 1936	38.078 95
Journée de l'Enfance	185 25
Dons	1.820 »
Don de la Mairie du 16 ^e	500 »
Don de l'Association des Parents d'Elèves	200 »
Intérêts en banque	2.038 05
Avancé par Mme Münch	392 45
	<hr/>
	121.444 70

Sorties

Perte sur le capital	1.994 30
Secours en denrées alimentaires	1.913 85
<i>id.</i> en vêtements	1.368 55
<i>id.</i> en argent	4.541 45
Pensions mensuelles	16.986 50
Vacances	9.330 »
Cercle amical, arbre de Noël	1.298 95
Souscription aux œuvres	400 »

Frais de chèques postaux	399 80
Divers	1.110 90
Frais de banque	83 25
	<hr/>
	39.337 55
Entrées	121.444 70
Sorties	39.337 55
	<hr/>
Solde	82.107 15

Détail du solde

Capital	39.020 »
En banque	41.030 15
Au compte de chèques postaux	2.018 85
En caisse	38 15
	<hr/>
<i>Total</i>	82.107 15

Solde en espèce : 43.087 fr. 15

La vente de 1936, ayant donné un très beau résultat (plus de 38.000 francs) nous repartons avec confiance...

Quelques remarques sur les dépenses : une différence sur le budget « vacances », qui tient à ce que, de plus en plus, des œuvres de colonies de vacances se forment, les écoles font partir leurs élèves, etc... ; en 1936 : 9.330 francs contre 14.450 en 1935. Par contre, les pensions mensuelles restent aussi élevées et absorbent près de la moitié de nos ressources : près de 17.000 francs ont été ainsi distribués en 1936. C'est beaucoup, et pourtant que faire et que dire quand on sait qu'une vieille femme compte sur notre mensualité pour se chauffer ; qu'une pauvre fille, simple d'esprit, qui a une vieille mère aveugle, attend notre aide ; qu'un enfant, grâce à nous peut rester au préventorium ; qu'un autre à ainsi la possibilité de continuer ses études et qu'une mère de famille, veuve, reçoit avec soulagement la petite somme régulière qui lui permettra de mieux soigner ses petits...

Nous avons eu occasion, récemment, de sauver une famille très intéressante, poursuivie depuis deux ans par une série de malchances, en versant une somme de 1.000 francs qui lui a permis de déménager d'un hôtel du Point-du-Jour, et de se réinstaller dans des conditions où l'équilibre de la vie quotidienne redeviendra possible.

Notre Société de Bienfaisance n'a pas été fondée pour thésauriser, et nous essayons, tous les ans, de faire le mieux que nous pouvons et le plus de bien possible en travaillant en liaison avec les Permanences d'Entr'aide sociale du XV^e ou XVI^e. Nous avons d'ailleurs songé, tout en sauvegardant nos traditions de bienfaisance envers la classe ouvrière, à nous tourner un peu vers la classe moyenne que la crise touche si durement et à orienter ainsi une partie de notre œuvre. Mme Münch annonce à Mme la Directrice que, pour commencer dans cette voie d'entr'aide, la Société de Bienfaisance fondait cinq bourses de vacances de 1.000 francs, qui seront attribuées, chaque année, à cinq élèves du Lycée. Les demandes devront parvenir à Mme la Directrice vers le 15 juin afin d'être étudiées.

Nous espérons qu'une collaboration de plus en plus étroite réunira professeurs, anciennes élèves et élèves, dans le bien à faire, et que, de cette association d'activités diverses, notre œuvre se trouvera rajeunie, plus forte encore, et qu'alors, plus tard, nous pourrions passer le flambeau dans des mains plus jeunes sans appréhension pour l'avenir.

Cercle Amical

L'appel éloquent lancé le jour de l'Assemblée générale de l'Association des anciennes élèves, afin que des « aides jeunes » viennent se joindre à nous, a été entendu par des compagnes pleines de bonne volonté : en février, Claude Campana, ancienne élève, Jacqueline Lévy et Pierrette Wabraud, élèves de 1^{re}, sont venues égayer notre réunion. Chœurs, trousseau, bibliothèque, ces trois formes de notre activité au Cercle se succédèrent dans l'ordre habituel. Puis J. Lévy mit tout le monde en train en organisant des jeux dans la cour. C. Campana prépara le goûter pour les affamées que P. Wabraud se chargeait de distraire, prenant la direction de jeux... d'intérieur. On parla aussi de la fête de mai. « Nos jeunes aides » pensent organiser des tableaux vivants, G. Kauffmann continuera, comme précédemment, à s'occuper de la pièce en un acte qui est de rigueur. Mais, chut ! plus un mot...

Venez plutôt le 23 mai, et vous verrez !

III. Notes et Informations

La Femme et la profession de Pharmacien

« L'Association des Anciennes Elèves » vient d'accorder sa confiance à un de ses membres, qui a obtenu récemment le titre de « pharmacien de la Faculté de Paris », en lui demandant de bien vouloir faire profiter ses jeunes camarades, des connaissances qu'elle a pu acquérir, sur la profession féminine de pharmacien, au cours de ses études.

Je ferai peut-être sourire mes chers professeurs qui ont de moi le souvenir, récent encore, d'une très jeune élève du Lycée, en me permettant de donner des conseils aux générations qui m'ont succédé dans leur enseignement.

Pendant cinq années d'étude à la Faculté, et mes deux premières années d'internat dans les hôpitaux, j'ai rencontré beaucoup de jeunes filles qui poursuivaient le même but que moi, j'ai entendu bien des avis, j'ai vu des illusions, des enthousiasmes s'épanouir, j'en ai vu beaucoup de déçus.

Je vais essayer, au cours de cet exposé, de vous faire entrevoir ce qu'est la profession de « Pharmacien », ce qui peut vous y plaire, ou vous y déplaire.

Mes chères Camarades qui me lirez, vous choisirez.

Or, ce n'est pas en quittant le lycée qu'il faut choisir, c'est au lycée même qu'il faudrait connaître ses goûts, ses affinités. Je m'adresse à celles qui ont été tout de suite, et sincèrement, intéressées, attirées, nous disions « passionnées » par la physique, l'histoire naturelle, la chimie surtout, et non seulement par les cours, mais aussi, et j'insiste sur ce point, par les travaux pratiques, application réelle, tangible, de la théorie un peu ardue des livres.

La pharmacie, quelle que soit la branche dans laquelle on se spécialise, est une profession essentiellement pratique.

D'ailleurs, par un rapide schéma des études, mes jeunes camarades se rendront compte du métier auquel on les prépare.

Une année de stage. Immédiatement après le baccalauréat, examen théorique s'il en fût, le jeune stagiaire se distrait en « jouant au préparateur », se familiarise avec la « vie d'officine », et

commence à s'imprégner, quoique bien superficiellement, des qualités nécessaires à un bon pharmacien.

Puis quatre années de Faculté. Cours, interrogations orales et écrites, examens... oh ! il ne faut pas en avoir peur... et surtout il ne faut pas craindre les travaux pratiques — vous me permettez de les appeler les T.P., personne ne les a jamais appelés autrement. Pendant quatre ans, on passe presque tous ses après-midi dans les laboratoires : physique, histoire naturelle dans toutes ses applications botaniques et zoologiques, bactériologie, et enfin chimie. Sous quels aspects ne la découvre-t-on pas « chez les potards » : chimie minérale, organique, analytique, biologique, pharmacie chimique, toxicologie, bromatologie.

Ces quatre années d'étude demandent un travail constant, régulier, une assiduité absolue. La présence effective est obligatoire aux T.P., nécessaire aux cours.

Les qualités les plus appréciées, indispensables à un bon pharmacien ? — la méthode, l'ordre, le soin ; je n'ai pas à dire ce qu'il faut faire pour bien travailler en général, mais pour bien travailler dans un laboratoire, ces trois qualités me semblent primordiales.

Il faut, pour aimer son métier, aimer ce qui est précis, minutieux, aimer la discipline de l'esprit, avoir une curiosité investigatrice toujours en éveil. Dans les premières séances au laboratoire, il nous est enseigné que, aucune réaction, aucun phénomène se réalisant entre nos mains ne doit passer inaperçu, ni échapper à notre curiosité.

Ce qu'il ne faut jamais perdre de vue, c'est que, une erreur au cours de nos études n'a pas plus de conséquences qu'au lycée, mais que nous devons apprendre consciencieusement à ne pas en faire. Comme celle du médecin, l'erreur du pharmacien est, alors, grosse de conséquences. Quatre années passées à peser minutieusement, à mesurer avec précision à l'aide de burettes et pipettes, à examiner attentivement des préparations microscopiques, ne sont pas trop pour savoir opérer, et pouvoir être un pharmacien digne d'exercer, honnête en face de sa conscience comme vis-à-vis de sa clientèle.

A vingt-cinq ans, on remet au nouveau titulaire son diplôme lui permettant de s'installer à son nom.

Trois voies s'ouvrent alors devant le jeune pharmacien : l'officine, celle-là seule que connaissaient nos prédécesseurs ; le laboratoire de spécialités, route nouvelle et très tentante vers la rapide fortune, route hélas fort encombrée et souvent sans issue ; enfin

le laboratoire d'analyses, occupation essentiellement féminine, sur laquelle j'insisterai particulièrement.

L'officine, c'est la pharmacie où vous entrez fréquemment et qui vous semble toujours pleine de clients. De moins en moins nombreux sont les jeunes qui s'installent à Paris ; il n'en est pas de même en province où la question se présente sous un tout autre aspect, où le pharmacien est, particulièrement dans les petites agglomérations, l'homme de science qui doit « tout savoir ».

Depuis que les médecins ne prescrivent plus que des spécialités ou presque, l'officine proprement dite rapporte beaucoup moins qu'autrefois, la réussite du pharmacien au point de vue pécuniaire devient moins certaine, son prestige vis-à-vis du client et du médecin s'en ressent malheureusement aussi.

Les pharmacies et les loyers sont d'un prix très élevé. A l'heure actuelle, à moins d'être sûr d'avoir une officine à la fin de ses études, il devient difficile d'envisager, à Paris du moins, cette orientation.

Devenir spécialiste, lancer une nouvelle formule ! — la seule liste des spécialités que chacun de vous connaît, soit par T.S.F., soit par les journaux, sans compter les spécialités qui font leur publicité *uniquement* auprès des médecins, doit vous démontrer, sans que j'insiste, qu'il faut être un génie pour trouver quelque chose de vraiment nouveau.

Je n'insisterai pas non plus sur les « prête-noms », cette définition seule vous suffira : prêter son nom à un médecin ou à un industriel pour « lancer » une spécialité dont on n'est ni l'auteur ni le fabricant, cela ne convient pas aux aspirations de ma conscience, à celles de la vôtre non plus.

Reste enfin le laboratoire. Il est une expression courante : « J'ai l'intention de faire du laboratoire », que vous avez sûrement entendu prononcer par de jeunes licenciées ès sciences, étudiantes en médecine, ou élèves d'écoles pratiques créées uniquement dans ce but, expression souvent prononcée avec un ton qui indique l'importante responsabilité que comportent les analyses de laboratoire tant bactériologiques que chimiques ou toxicologiques.

Eh bien, je suis heureuse de pouvoir affirmer que la pharmacie passe au 1^{er} rang, doit passer au 1^{er} rang, dans la formation de ceux qui sont destinés à travailler dans les laboratoires.

Il est facile à n'importe qui, avec une longue expérience pratique, de faire une analyse sans erreur. Mais, ni à la Faculté de médecine — et je sais que les médecins, non spécialisés bien en-

tendu, ne me contrediront pas — ni dans les écoles d'application pratique qui forment les « laborantines », il n'est donné à la fois un enseignement pratique et un enseignement théorique, menés de front dans le seul but de comprendre les désirs des médecins, de savoir faire les analyses, et surtout de savoir comprendre et apprécier les résultats.

Eh bien, le métier de laboratoire ne s'improvise pas, et il est même nécessaire au candidat pharmacien d'augmenter son expérience pratique après ses études.

Malheureusement, les médecins et laborantines font aux pharmaciens une concurrence démesurée et anormale. Tous nos efforts à nous, les jeunes, tendent à redonner au pharmacien un nouveau prestige, et dans ce but, ceux qui ont la chance d'être Internes des Hôpitaux s'efforcent, grâce à leur plus grande expérience pratique du laboratoire et leurs connaissances théoriques, de donner aux médecins la certitude que ce sont eux — les pharmaciens — qui doivent avoir la prérogative du laboratoire, et ouvrir ainsi des voies nouvelles aux générations qui nous succéderont.

Enfin, pour quelques très rares privilégiés, les concours de l'Assistance Publique, offrent des emplois fort peu nombreux de chef de laboratoire. Les avantages de ces emplois vous apparaissent dans le seul fait que ce sont des emplois de fonctionnaires.

Le titre de pharmacien vous apparaît difficile à obtenir ; en effet, il faut travailler beaucoup et bien — j'ai été comme les autres, obligée de me soumettre à cette discipline. Les études sont longues, cinq ans au minimum, les derniers examens pour obtenir le diplôme pouvant être passés pendant une 6^e année, même sans avoir eu d'échec au cours de la scolarité.

La concurrence pourrait décevoir les plus courageux. Lourde de responsabilités civiles et morales, la profession actuellement très encombrée n'est à conseiller qu'à celles qui veulent la faire sérieusement.

Ce n'est pas une plaisanterie de dire que les pharmaciens n'aiment pas les confrères amateurs. S'il en existe, les professeurs se chargent de leur barrer la route aux examens.

J'espère avoir réussi à vous faire sentir ce qui est beau, intéressant, appréciable, ce que j'aime dans mon métier, ce que vous pourrez y aimer aussi.

Mais l'avenir paraît encore obscur ; des préférences qui s'affirment nettement me laissent espérer, entrevoir une spécialisation prochaine.

La chance m'a heureusement inspirée en me disant de préparer l'Internat, de nouveaux horizons s'ouvrent aujourd'hui devant moi, saurai-je atteindre le but ? Mon expérience personnelle, perdue dans la multitude des cas, est semblable à bien d'autres, mais diffère de celle de nombreux camarades qui se sont heurtés à des difficultés pratiques, et ne savent encore comment fixer leur avenir.

Mes chères camarades qui embrasserez la même carrière que moi, ne partez pas perdant. Sachez où vous diriger, le but que vous désirez atteindre doit être précis. Les circonstances actuelles ne permettent plus de laisser de place chez nous pour les amateurs et les indécis.

JACQUES-B. CHERCHEVSKY

CHIRURGIEN-DENTISTE F. D. E. M. P.

46, RUE DE PASSY (16^e). AUTEUIL 30-33

- Traitement & Extraction sans aucune douleur -
- - - - - spécialiste pour enfants - - - - -

DENTS & APPAREILS DENTAIRES TOUS SYSTÈMES

CONSULTATIONS :

mardi & vendredi de 9 h. à 12 h.

mercredi & samedi de 14 h. à 19 h.

tous les autres jours sur Rendez-vous